Offre de Sport Santé Bien-Etre (SSBE) à La Réunion

Cette fiche est réalisée par l'ORS, avec le financement de l'ARS, dans le cadre des travaux du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRNDO).
Les informations présentées ici sont issues des données gérées par la DRAJES dans le cadre du dispositif régional de la labellisation des créneaux Sport Santé Bien-être (SSBE) et de la création des Maisons Sport Santé (MSS). Un créneau labellisé est une activité Sport Santé Bien-être, répondant à des critères de qualité et de sécurité, pour des publics avec ou sans ordonnance médicale. Une structure peut proposer plusieurs créneaux labellisés.

FAITS MARQUANTS

- *617 créneaux labellisés SSBE au 1er octobre 2025 à La Réunion, dont 54% avec le label « Sport Santé pour tous » (SSpT) et 46% avec le label « Sport Santé sur Ordonnance » (SSsO).*
- *13 Maisons Sport Santé (MSS) habilitées sur l'île.*
- *Une offre SSBE en progression mais inégale sur le territoire régional : 20 communes dans une dynamique SSBE (créneaux labellisés ou MSS).*

Créneaux labellisés SSBE

L'offre de sport santé bien-être (SSBE) a été déployée à La Réunion avec un dispositif régional de labellisation des activités de sport santé bien-être : le label régional SSBE existe depuis 2018.
Depuis son lancement, 617 créneaux SSBE ont été labellisés :

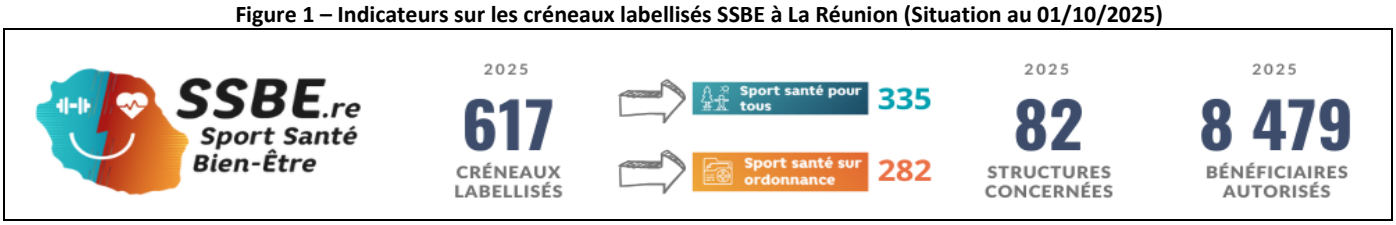
- 335 créneaux avec le label « Sport Santé pour Tous » (SSpT) (54%)
- 282 créneaux avec le label « Sport Santé sur Ordonnance » (SSsO) (46%)

Même si elle est présente sur les 6 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) de l'île, l'offre de créneaux labellisés SSBE est disparate sur le territoire régional : elle est disponible sur 20 communes de l'île dont 14 communes qui proposent les 2 niveaux de label.
Les territoires des CPTS RéSO et Est sont les moins bien dotés en créneaux labellisés ; à l'inverse, les territoires des CPTS Ouest et Australe proposent une offre plus dense de créneaux labellisés SSBE.
Le taux de créneaux des CPTS selon leur label est variable : le territoire de la CPTS Australe présente le taux de créneaux SSsO le plus élevé, devant le territoire de la CPTS Ouest. C'est au sein du territoire de la CPTS Réso que ce taux est le plus faible.
Il y a également plus de créneaux labellisés SSsO sur le territoire de la CPTS Australe que de créneaux SSpT. La situation est inversée pour le territoire de la CPTS Ouest et Est qui offrent davantage de créneaux SSpT.

Les créneaux labellisés proposent une diversité d'activités : de la marche, des activités aquatiques, de la gymnastique, du fitness, des sports collectifs, des arts martiaux, de la danse, de la zumba, du training, du cardio, … et des activités physiques adaptées à différents publics (seniors, enfants, femmes enceintes, malades chroniques, …). Le label « SSpT » propose davantage d'activités que le label « SSsO ».
Ces créneaux sont labellisés pour un potentiel de près de 8 500 bénéficiaires. La majorité des créneaux reçoivent moins de 10 bénéficiaires par séance (41% des créneaux).

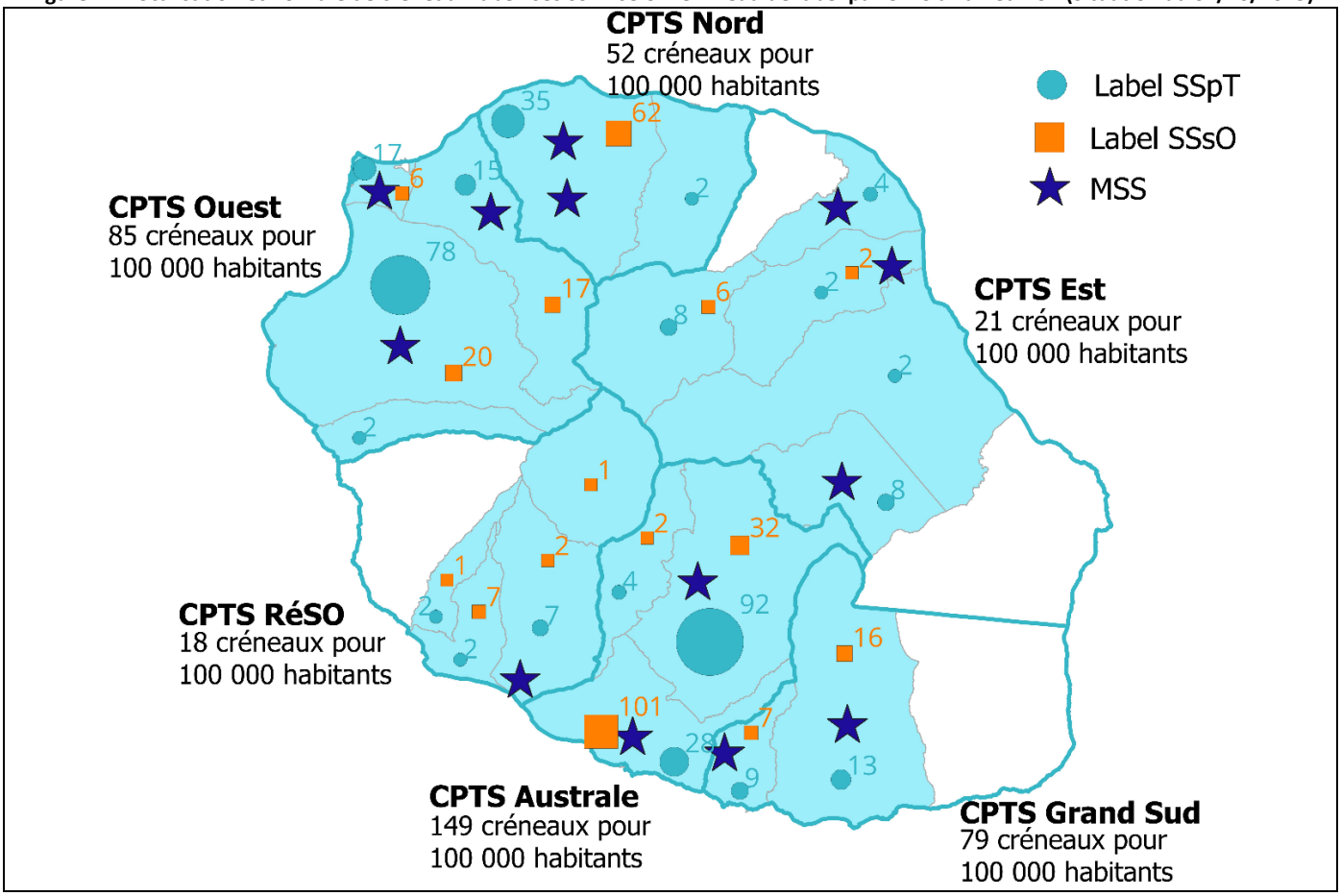
Les créneaux labellisés sont portés par 82 structures, majoritairement par des structures associatives de type loi 1901 (58%), des associations sportives surtout.
Le label SSpT est davantage représenté que le label SSsO : environ trois quarts des structures proposent des créneaux labellisés SSpT et la moitié des créneaux SSsO. A noter que près d'un quart des structures (19 structures) proposent des créneaux pour les 2 labels.
Plus de 60% des structures proposent des créneaux pouvant recevoir entre 10 et 15 bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires autorisés est très variable selon les créneaux, y compris pour les créneaux portés par une même structure (allant de moins de 5 bénéficiaires à 25 bénéficiaires).

Figure 1 – Indicateurs sur les créneaux labellisés SSBE à La Réunion (Situation au 01/10/2025)



Source : DRAJES Réunion – Exploitation ORS La Réunion

Figure 2 – Localisation et nombre de créneaux labellisés SSBE selon le niveau de label par CPTS à La Réunion (Situation au 01/10/2025)



Source : DRAJES Réunion – Exploitation ORS La Réunion - MSS : Maison Sport Santé / CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

<u>Pour information</u> : Parmi les 2 MSS se situant sur St-Denis, celle portée par le Comité Départemental EPGV (CODEP-EPGV) est une MSS à rayonnement régional, avec une adresse sur St-Denis.

Tableau 1 – Répartition des structures et des créneaux labellisés SSBE selon le label, le type de structure, le nombre de bénéficiaires autorisés à La Réunion (Situation au 01/10/2025)

		Structures		Créneaux	
		Nombre*	Part**	Nombre	Part
Type de structure	Association loi 1901	58	71%	359	58%
	Collectivités	8	10%	154	25%
	Entreprises	15	18%	101	16%
	Non renseigné	1	1%	3	0%
Type de label	Label SSpT	61	74%	335	54%
	Label SSsO	42	51%	282	46%
Nombre de bénéficiaires autorisés	< 10	15	18%	251	41%
	10 à 15	50	61%	198	32%
	> 15	38	38%	168	27%

Source : DRAJES Réunion – Exploitation ORS La Réunion

* Le nombre de structures selon le label est supérieur à 82 car 19 structures proposent les 2 labels. De même, le nombre de structures selon le nombre de bénéficiaires autorisés n'est pas égal à 82 puisqu'il y a des structures qui proposent des créneaux avec un nombre variable de bénéficiaires.

** Les pourcentages sont calculés sur la base de 82 structures recensées. Par conséquent, la somme des pourcentages est supérieure à 100% pour les 2 indicateurs sur le label ou sur le nombre de bénéficiaires autorisés pour les raisons évoquées ci-dessus.

Tableau 2 – Taux de créneaux labellisés SSBE pour 100 000 habitants selon les CPTS et le type de label à La Réunion (Situation au 01/10/2025)

	Taux pour 100 000 hab. pour le label SSpT	Taux pour 100 000 hab. pour le label SSsO	Taux pour 100 000 hab.
Nord	19	32	52
Est	16	5	21
Grand Sud	39	40	79
Australe	71	77	149
RéSO	9	9	18
Ouest	61	23	85

Source : DRAJES Réunion – Exploitation ORS La Réunion - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.
Note de lecture : Le taux de créneaux labellisés SSpT est de 19 pour 100 000 habitants pour la CPTS Nord. Le taux de créneaux labellisés SSsO est de 32 pour 100 000 habitants pour la CPTS Nord. Le taux global de créneaux labellisés est de 52 pour 100 000 habitants pour la CPTS Nord.

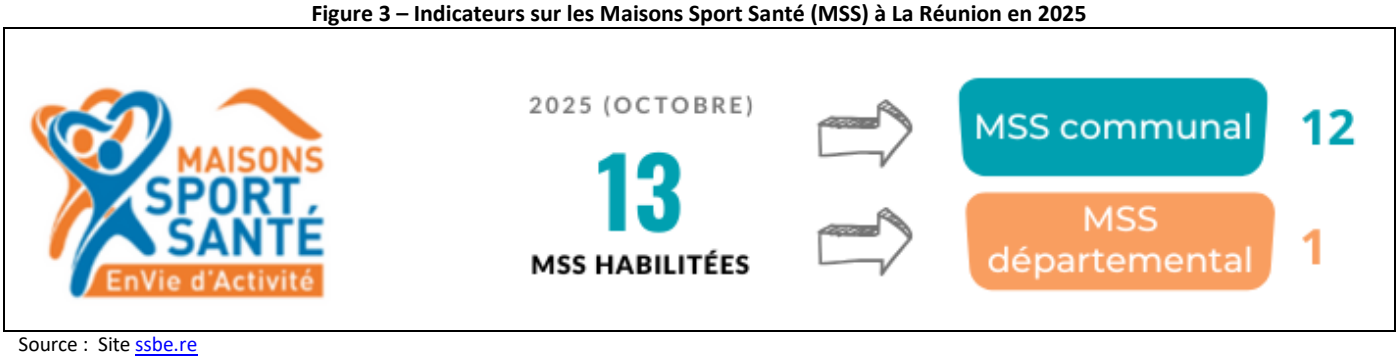
■ Maisons Sport Santé (MSS)

Les Maisons Sport Santé ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.

Les MSS sont ouvertes à tous les publics (personnes en bonne santé n'ayant jamais pratiqué de sport ou voulant se remettre à l'activité physique avec un accompagnement, personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques pour lesquelles les activités physiques à des fins de santé sont recommandées).
Elles complètent la structuration de l'offre de sport santé à La Réunion, proposée par les communes, les entreprises, le mouvement sportif fédéral, les établissements publics et les professionnels de santé.

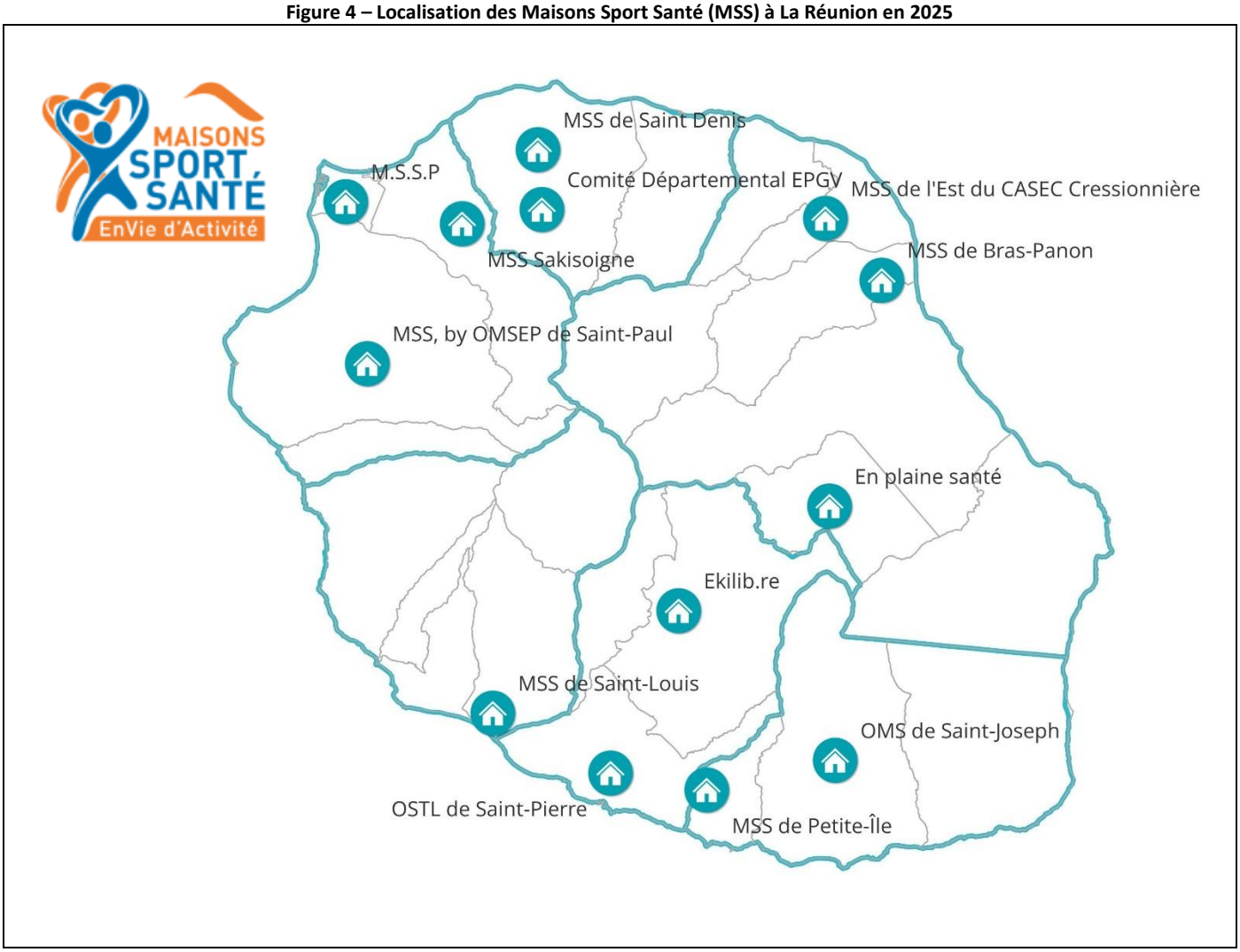
Treize maisons sport-santé (MSS) ont été habilitées à La Réunion en 2025, suite à la publication du nouveau cahier des charges national.
Sur les 13 MSS habilitées, 12 ont un champ d'action communal et 1 effectue son action sur l'ensemble de l'île. Le Comité départemental EPGV (CODEP-EPGV) porte en effet une MSS à rayonnement régional.

Figure 3 – Indicateurs sur les Maisons Sport Santé (MSS) à La Réunion en 2025



Source : Site ssbe.re

Figure 4 – Localisation des Maisons Sport Santé (MSS) à La Réunion en 2025



Source : Site ssbe.re – CASEC : Centre d'Animation Socio-Educatif et Culturel / M.S.S.P. : Maison de Sport Santé du Port / OMS : Office Municipal des Sports / OMSEP : Office Municipal des Sports et de l'Education Populaire / OSTL : Office du Sport et du Temps Libre / EPGV : Education Physique et Gymnastique Volontaire.

Pour information : le Comité Départemental EPGV (CODEP-EPGV) porte une MSS à rayonnement régional, avec une adresse sur St-Denis.

Méthodologie

Les informations présentées ici sont issues des données gérées par la DRAJES dans le cadre du dispositif régional de la labellisation des créneaux Sport Santé Bien-être (SSBE) et de la création des Maisons Sport Santé (MSS).

Label régional Sport Santé Bien-être (SSBE) :

Dans ce cadre, la DRAJES, l'ARS de La Réunion et leurs partenaires, ont mis en place un label régional des activités « sport santé bien-être » répondant à des critères de qualité et de sécurité. Ces activités sont orientées vers une pratique de loisir et détente, et non de compétition. La démarche de labellisation concerne les activités s'adressant à 2 types de publics. Selon le public, on distingue :

- un label « sport santé pour tous (SSpT) » (délivré pour 3 ans) : pour un public pouvant bénéficier d'une pratique d'activité physique de type « santé – bien être » en l'absence de contre-indication médicale
- un label « sport santé sur ordonnance (SSsO) » (délivré pour 2 ans) : pour des personnes atteintes d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque ainsi que des personnes en perte d'autonomie pouvant bénéficier d'une activité physique adaptée (APA) sur prescription du médecin intervenant dans la prise en charge (1) (2).

(1) Instruction ministérielle n°DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017
(2) Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France
Pour plus d'informations, cliquer ici **(Site régional Sport Santé Bien-Etre).**

Maison Sport Santé (MSS) :

Les Maisons Sport-Santé (MSS) ont pour but d'accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.
Pour plus d'informations, cliquer ici.